

# ***INSCRIPTIONS A L'ECOLE***

***Année scolaire 2019-2020***

Les inscriptions à l'école des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2019-2020 se feront sur rendez-vous avec la directrice de l'école à partir du mardi 23 avril.

Pour l'inscription, veuillez apporter :

- ⌘ Le certificat d'inscription de la mairie
- ⌘ Le livret de famille
- ⌘ Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de santé ou certificat médical)
- ⌘ Le certificat de radiation de l'école d'origine (si l'enfant était scolarisé précédemment dans un établissement d'une autre commune).

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez téléphoner au :

**03 44 83 97 28**